

Rapport de la réunion du 28 août 2023

La présidente ouvre la séance à 19h30

Présents : Les Pionniers représentés par Chiara Calabrese et Marilou, Anne Marie, Annette, Edgard, Eliane, Robert, Tony, Yvan.

Excusée: Alessandra.

Brocante

Accueil de Chiara et de Marilou. Mise à disposition des plans de la brocante.

La demande d'autorisation officielle a été transmise à la Commune et acceptée.

Accès

L'entrée se fera par la rue de l'Hôtel communal côté rue E. Vandervelde **dès 5 heures** du matin.

Le périmètre de la brocante sera fermé par des barrières qui interdiront l'accès par les autres rues.

Le responsable de la mobilité dressera un plan de circulation y compris les interdictions de stationnement dans le périmètre de la brocante. A l'intérieur de la brocante, un sens de circulation sera imposé et signalé à la sortie de la cour de l'école, à l'entrée et à la sortie de la rue de la vallée (**Alessandra**)

Les **riverains** ont été avertis, par lettre, d'enlever leur véhicule dès samedi soir et que le parking derrière la salle sera bloqué durant toute la brocante. Prévenir aussi le Square de la Libération.

Le contrôle des accès **de 5 heures à 9 heures**

Consigne générale : tous doivent se munir d'une veste fluo, d'une lampe et d'un GSM .

N° du GSM « Brocante » : 0476 07 63 26

Entrée : 3 amis contrôleront et orienteront les exposants (6 listes à disposition et plan du site avec numérotation des limites des emplacements de chaque rue). La liste alphabétique des exposants avec leurs n° d'emplacements sera à leur disposition.

Alessandra, Alain et Yvan

Rappel : seuls les exposants ayant acquitté la location de leurs emplacements pourront entrer.

Orientation

Plans

Tony envoie un plan général et un plan détaillé à chaque exposant, soit par mail, soit par courrier (sauf riverains).

Ils seront à la disposition des contrôleurs des relais. Déjà donnés à Chiara qui les reproduira pour ses scouts.

Présence d'un relais dans les endroits suivants pour placer les exposants

- Entrée Hôtel communal : **Alessandra, Alain et Edgard**
- La cour : **Thierry**
- A la jonction Vallée et Eglise : **X**
- A la jonction Vallée et Hélène : **Michaël (à confirmer)**

Consignes : veiller à laisser un espace suffisant pour le passage des véhicules de secours : 4 mètres ; les véhicules ne peuvent rester que sur les emplacements loués à cet effet, en principe leur stand ; les autres doivent être dégagés le plus vite possible par la rue de la Vallée .

Accès interdits

Des barrières seront installées par les scouts aux endroits suivants(voir le plan général). A chacun de ceux-ci resteront deux **scouts** dès 5 heures.

- Jonction Vieux Thier et Hélène
 - Partie de Vallée hors brocante (en sens interdit vers le village)
 - Carrefour Hélène, Vicinal et rue des Ecoles
 - Jonction rue des Ecoles et Eglise
 - Jonction Eglise et rue de Wandre
- NB** : rue de l'Eglise et rue de Wandre dès **5 heures** pour orienter les brocanteurs venant de Saive, via la rue Promise, vers l'entrée rue de l'Hôtel communal.

Consignes pour les scouts :

De 5 heures jusqu'à 9 heures,

10 scouts. Vestes fluos, lampe et GSM

Rendez-vous à l'entrée de la rue de l'Hôtel Communal puis prendre position(cf. Accès interdits)

Installer les barrières

Laisser sortir les voitures après déchargement des véhicules (cf. **Consignes**).

Interdire l'accès sauf pour le parking rue des Ecoles et Square de la Libération (pas en double file)

Parking rue des Ecoles : **interdire le parking devant les garages.**

A 15 heures, 10 scouts

S'installer aux barrières avant 15 heures

Ouvrir les grilles pour l'évacuation des brocanteurs (**Ceux-ci devront passer nécessairement par l'entrée de la rue de l'Hôtel communal pour rejoindre leur emplacement (raison de sécurité)**), puis se rendre au local des pensionnés.

Nettoyage des rues avec **Eliane**. Prendre les grands balais de rue, la ramassette et les sacs poubelles dans le local des pensionnés (Hôtel communal).

Remarques :

1. Les habitants proches des barrières, soit prennent leurs voitures et passent par la rue de l'Hôtel communal (**Entrée**), soit déposent leurs marchandises à pied .
2. L'assurance des scouts couvre totalement leur activité.

Nous remercions les Pionniers pour leur aide précieuse et indispensable.

Publicité

Flyers.

Merci à Anne Marie et à Robert

Battice et Cerexhe : distribués par Yvan

Queue-du-Bois : Edgard

Liège : Eliane .

Magnée : Anne Marie et Robert

Des flyers ont été déposés chez les commerçants de Bellaire.

L'Administration communale l'a inscrite dans l'agenda et l'a transmise à la ville de Liège.

Autres canaux : Que faire ? , brocante.be et Références

Affiches

Robert a réalisé des affiches A3 plastifiées (Barchon, Bellaire, Jupille, et Queue-du-Bois)

Emplacements

A ce jour 46 demandes pour 108 emplacements.

Plans

Ils seront à la disposition des contrôleurs et relais.(**Tony**)

Numérotation

Traçage

Alessandra , Edgard et Yvan se chargeront de rafraîchir la numérotation le plus tôt possible en commençant par les limites de 3m (cf. plan) . L'utilisation de bombes pour celles-ci est préférable. Dans la cour de l'école, utiliser la craie.

Circulation

Voir « Accès » (page 1)

Matériel et utilités

Panneaux et bâches :

Les 2 panneaux verticaux avec brocante et les 2 verticaux avec la date seront installés par **Robert** et **Edgard**.

2 bâches sur barrière Nadar à l'entrée (rue de l'Hôtel communal) par **Alessandra** et rue de Wandre par **Robert**.

Les chalets :

Deux chalets **sans comptoir** sont prévus. **La demande a été faite** pour chacun et pour les toilettes, 3 tables et 3 chaises.

Un chalet pour la nourriture (**Anne-Marie**) et un autre pour les boissons et la caisse (tickets).

L'éclairage : **4 spots**. A déposer dans le local des pensionnés (**Robert**) ; il sera installé par nos soins (**Richard** et **Tony** dès 06h30). Prévoir des allonges(**Robert**

Sacs poubelles – en demander à la Commune (**Alessandra**)- et poubelles déposés par la Commune avec l'installation des chalets.

Electricité

Des câbles seront tirés depuis la cuisine de l'école avec protection sur le parcours (**Thierry**) ; la demande a été faite à la Commune .

Des spots (4 à prendre dans l'armoire de notre local) à déposer dans le local des pensionnés (**Robert**)

Petite restauration

Crêpes :

Préparation par **Anne-Marie** .

Anne-Marie: serviettes, assiettes, et lait Nutroma. Sucre.

Croques : **Anne-Marie** : achat de jambon, fromage et pain.

Café et farine : **Robert** achètera du café en suffisance. Prendre de la farine id.

Percolateurs.

Deux poêles

Les tasses : 4X50 tasses en carton recyclable avec cuillère en bois (sac **Tony** pour les déposer après usage)

Anne -Marie achètera 20 croissants et 20 pains au chocolat pour les volontaires. Chacun recevra 3 jetons de boisson.

Boissons

Tony a pris langue avec le brasseur pour installer vendredi les frigos (3), 3 « mange debout » et la marchandise. On se limitera à : bières ordinaires et spéciales, orangeade, jus d'orange coca ordinaire et zéro, eau plate et pétillante. Un des frigos restera vide et déposé dans le chalet « boissons ».

Gobelets durables : 500 . Tony s'en est chargé. Prévoir sac pour les déposer après usage.

Caisse

Jetons :

Robert apportera les jetons à Tony le samedi.

Tony apportera la caisse et le fonds de caisse le 8.

Les tarifs :

1 jeton = 1 €

Caution pour les gobelets : 1€

Pas de bouteilles de verre

2 jetons pour les bières ordinaires, eaux, sodas et café

3 jetons pour Leffe et péket

4 jetons pour les croque-monsieur

2 jetons pour une crêpe

-

Propreté

L'état des lieux sera fait par Tony le vendredi 7 et le lundi 10 octobre à 9H.

Toilettes et nettoyage des rues :

- Une préposée aux toilettes veillera sur les toilettes. Déposer une table et une chaise
- Robert : panneaux WC ;
- Alessandra et Robert les poseront ainsi que des flèches de direction
- Papier WC dans l'armoire du local de la salle (Anne-Marie les apportera samedi au local des pensionnés)
- Idem pour les balais et la ramassette, et les spots.
- Idem pour les containers mis à disposition par la Commune.

Nettoyage après 15 heures : Eliane et les scouts. Prendre les grands balais de rue, la ramassette et les sacs poubelles dans le local des pensionnés. Les sacs seront déposés devant l'ONE (près de l'Hôtel communal).

Divers

- a. Installer les tables et chaises dans le chalet et les toilettes dès 5h (Edgard et Tony)
- b. Bar : de 7 à 15h Richard, Tony, Yvan et Eliane
- c. X sera en appui d'Anne-Marie
- d. Etat des lieux et toilettes : Tony avec le Service Travaux et gardera les clés.
- e. Sacs poubelles et toilettes :
 - Rappel : demander des sacs poubelles à la Commune (Alessandra)
 - Alessandra verra la responsable du nettoyage des toilettes

Vin chaud

Edgard signale que la messe de Noël est fixée le samedi 16 décembre. La mise en place e la crèche se fera la semaine précédente.

Réunion

Lundi 16 octobre à 19h30 : brocante : débriefing et vin de Noël.

Prochaine rencontre : le dimanche 8 octobre dès 5h pour la brocante. Appel aux volontaires.